



Reconnaissance de terrain sur l'Adour

Partenaire financier



dans le cadre de la convention pluriannuelle

Partenaires techniques

- 23 Syndicats de rivière et 3 communautés de communes compétentes en matière de gestion des cours d'eau
- Institution Adour
- Syndicat Mixte Géolandes
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA)
- Laboratoire Départemental
- Association des Maires des Landes
- Conseil régional d'Aquitaine
- Direction départementale de l'Équipement, de l'Agriculture et de la Forêt (DDEAF)
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Conseil général des Landes
 Direction de l'environnement
 Service d'Animation
 pour la Gestion de l'Espace Rivière (SAGER)
 23, rue Victor Hugo
 40025 Mont-de-Marsan cedex
 Tél. : 05 58 05 41 15
 Fax : 05 58 05 41 90
 Mél. : environnement@cg40.fr

www.landés.org

conception-imp_CG40_7/09 © crédits photos : CG40

Dans le cadre de sa politique de l'eau, le Conseil général est fortement engagé depuis 1992, dans la surveillance, la gestion et la préservation des cours d'eau.

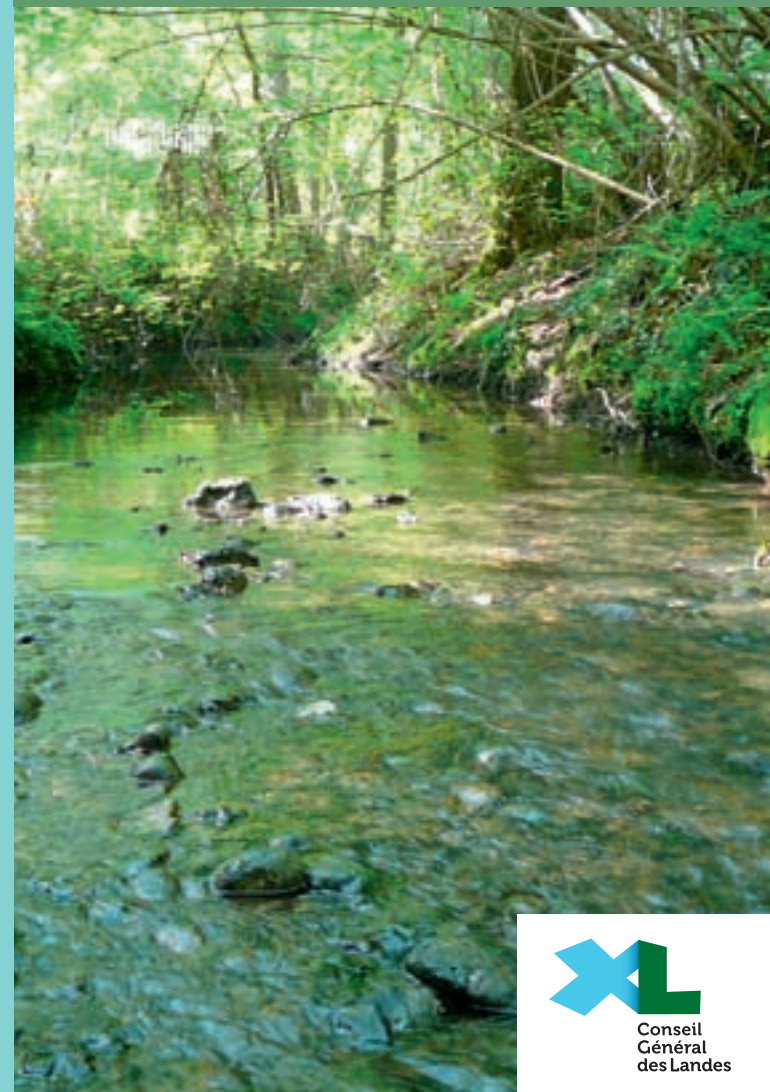
Dans cette optique, le Conseil général :

- a créé le SAGER, un service technique chargé de la mise en œuvre de cette politique,
- a voté un règlement d'intervention financière auprès des collectivités compétentes,
- assure en maîtrise d'ouvrage un suivi de la qualité des cours d'eau

Photo couverture :
Le Lourden à Duhort-Bachen

Les Landes, le Département

Service d'animation pour la gestion de l'espace RIVIÈRE



Une équipe de techniciens au service de la gestion intégrée des rivières landaises et des milieux humides associés

Suivi de la qualité des eaux superficielles

- Prélèvements d'eau et de bryophytes, mesures de terrain et de débit sur 22 stations,
- Analyses physico-chimiques (jusqu'à 100 molécules suivies par station) et biologiques (3 indices biologiques suivis par station)
- Synthèse des résultats des suivis physico-chimiques, biologiques et quantitatifs menés sur le département (réseaux de l'Agence de l'Eau, de l'État et du Conseil général)
- Mise en ligne annuelle des résultats sur www.landes.org

Réalisation d'une mesure de débit



Mesures physico-chimiques



Prélèvement de bryophytes



Pose d'une protection anti-rongeurs



Chantier de désencombrement de la Midouze

Gestion de l'espace rivière

Animation territoriale auprès des collectivités :

- Soutien à la création et à l'organisation de collectivités compétentes pour assurer la gestion des cours d'eau à l'échelle de bassins hydrographiques
- Assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de gestion de l'espace rivière
- Sensibilisation aux spécificités écologiques (faune piscicole, zones humides associées...), au respect des usages, aux enjeux liés à la quantité et la qualité de la ressource
- Instruction des demandes de financement dans le cadre du règlement d'intervention départemental en faveur de la gestion des cours d'eau
- Animation du réseau de techniciens-rivière
- Suivi des démarches de gestion intégrée : SAGE, PGE



Désherbage thermique de la voie verte à Villeneuve-de-Marsan

Prévention des pollutions

Programme départemental d'amélioration des pratiques de désherbage et d'utilisation des phytosanitaires par les collectivités :

- Organisation de sessions de formation des agents applicateurs des collectivités
- Sensibilisation des élus et des agents
- Conception et diffusion de guides techniques en vue de la mise en œuvre des plans de désherbage
- Instruction des demandes de subventions dans le cadre du règlement d'aide départemental pour l'amélioration des pratiques d'entretien des espaces publics
- Information et assistance auprès des collectivités